Municipalité de SAINT-DIDACE

Bureau de la direction générale

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux personnes intéressées, par la soussignée, secrétaire-trésorière, que :

Le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 11 janvier 2021, le règlement suivant :

- 359-2021 intitulé « ***Règlement pour déterminer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021*** ».

  CONSIDÉRANT que;

  L'objet de ce règlement numéro 359-2021, intitulé « *Règlement pour déterminer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021* », est d'établir la taxation et tarification 2021.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site web à www.saint-didace.com

Donné à Saint-Didace, ce 25 janvier 2021.

Chantale Dufort dg

Chantale Dufort
Directrice générale

380 rue Principale, St-Didace (Québec) J0K 2G0 Téléphone: **450 835-4184** / Télécopieur: 450 836-0115

courrier électronique: info@saint-didace.com